COMMUNE DE
BOUÉE

Service Pause Méridienne

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Mandat de prélèvement SEPA

En cas de rejet de règlement (2 maximum), la Municipalité se réserve le droit de suspendre le prélèvement automatique. Les prélèvements auront lieu le 5 du Mois M+2

Référence Unique du Mandat (RUM) : _____

IDENTIFIANT CREANCIER

FR 31 ZZZ 553 419

Commune de Bouée
Mairie - 2 Route du Syl - 44260 BOUÉE
FR52 3000 1007 52F4 4800 0000 087

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Commune de BOUÉE** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et

(Nom de votre banque) : _____, votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- ***dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé***
- ***sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé***

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

NOM, Prénom : _____
Adresse : _____
_____
Code Postal : _____
Ville : _____
Pays : _____

ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

NOM de la Banque : _____
_____
Adresse : _____
_____

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Identification Internationale Compte (IBAN) | *Identification Internationale Banque (BIC)*

Type de paiement : *Paiement récurrent / répétitif* ☒ *Paiement ponctuel* ☐

Signé à : _____

Le : _____ / _____ / _____

signature

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ
(SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT)

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB - au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Commune de BOUÉE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.